

bile homme, qui s'était rendu agréable à l'empereur du Japon, en avait obtenu la permission de bâtir dans l'île où était le comptoir qu'il dirigeait une maison pour le compte de ses maîtres. Ce bâtiment devint un château, sans aucune défiance des naturels du pays, qui n'entendent rien aux fortifications. Ils surprirent des canons qu'on envoyait de Batavia, et instruisirent la cour de ce qui se passait. Caron reçut ordre d'aller à Iedo rendre compte de sa conduite. Comme il ne put alléguer rien de raisonnable pour sa justification, il fut traité avec beaucoup de sévérité et de mépris. On lui arracha poil à poil la barbe, on lui mit un bonnet et un habit de fou; on l'exposa en cet état à la risée publique, et il fut chassé de l'empire. L'accueil qu'il reçut à Java acheva de le dégoûter des intérêts qu'il avait embrassés; et un motif de vengeance l'attacha à la compagnie française, dont il devint l'agent.

xi.
 Entreprises
 des Français
 sur l'île de
 Ceylan et sur
 St. - Thomé.
 Leur établis-
 sement à
 Pondichéry.

Surate, où on l'avait fixé, ne remplissait pas l'idée qu'il s'était formée d'un établissement principal. Il en trouvait la position mauvaise. Il gémissait d'être obligé d'acheter sa sûreté par des soumissions. Il voyait du désavantage à négocier en concurrence avec des nations plus riches, plus instruites, plus accréditées. Il voulait un port indépendant au centre de l'Inde dans quelque'un des lieux où croissent les épiceries, sans quoi il croyait impossible qu'une compagnie pût se soutenir. Punto de Gale, dans l'île de Ceylan, lui

parut réunir ces avantages; et dans le temps même où Louis XIV envahissait la Hollande, il attaqua cette forteresse avec seize vaisseaux, commandés par La Haye, mais dont il devait diriger les opérations. La flotte, vivement repoussée, se porta sur Trinquemale, qui se rendit sans résistance, et où fut laissée une garnison de six cents hommes, qui, abandonnée à elle-même, ne tarda pas à capituler. Cependant les vivres manquaient absolument. L'espoir d'en obtenir fit tourner toutes les voiles vers la côte de Coromandel, qui ne put pas ou ne voulut pas en fournir. Le désespoir décida l'attaque de Saint-Thomé, où l'on était instruit qu'il régnait une grande abondance.

Cette ville, long-temps florissante, avait été bâtie depuis plus d'un siècle par les Portugais. Le roi de Golconde, ayant conquis le Carnate, ne vit pas sans chagrin dans des mains étrangères une place de cette importance. Il la fit attaquer, en 1662, par ses généraux, qui s'en rendirent maîtres. Ses fortifications, quoique considérables et bien conservées, n'arrêtèrent pas les Français, qui les emportèrent d'assaut dans les derniers jours de 1672. Ils s'y virent bientôt investis, et forcés, deux ans après, de se rendre, parce que les Hollandais joignirent leurs armes à celles des Indiens.

Ce dernier événement aurait achevé de rendre inutile la dépense que le gouvernement avait faite

en faveur de la compagnie, si Martin n'avait été du nombre des négocians envoyés sur l'escadre de La Haye. Il recueillit les débris des colonies de Ceylan et de Saint-Thomas, et il en peupla la petite bourgade de Pondichéry, qu'on lui avait nouvellement cédée, et qui devenait une ville lorsque la compagnie conçut les plus belles espérances d'un nouvel établissement qu'on eût occasion de former dans l'Inde.

xii.
Les Français
sont appelés
à Siam. Des-
cription de
ce royaume.

Quelques prêtres des missions étrangères avaient prêché l'évangile à Siam. Ils s'y étaient fait aimer par leur morale et par leur conduite. Simples, doux, humains, sans intrigue et sans avarice, ils ne s'étaient rendus suspects ni au gouvernement, ni aux peuples; ils leur avaient inspiré du respect et de l'amour pour les Français en général, pour Louis XIV en particulier.

Un Grec, d'un esprit inquiet et ambitieux, nommé Constantin Phaulcon, voyageant à Siam, avait plu au prince, et en peu de temps il était parvenu à l'emploi de principal ministre ou barcalon, charge à peu près semblable à celle de nos anciens maires du palais.

Phaulcon gouvernait despotiquement le peuple et le roi. Ce prince était faible, valétudinaire et sans postérité. Son ministre forma le projet de lui succéder, peut-être même celui de le détrôner. On sait que ces entreprises sont aussi faciles et aussi communes dans les pays soumis aux despotes qu'elles sont difficiles et rares dans les pays

où le prince règne par la justice; dans les pays où son autorité a pour principes, pour mesure et pour règles des lois fondamentales et immuables, dont la garde est confiée à des corps de magistratures éclairés et nombreux. Là, les ennemis du souverain se montrent les ennemis de la nation; là, ils se trouvent arrêtés dans leurs projets par toutes les forces de la nation, parce qu'en s'élevant contre le chef de l'état, ils s'élèvent contre les lois, qui sont les volontés communes et immuables de la nation.

Phaulcon imagina de faire servir les Français à son projet, comme quelques ambitieux s'étaient servis auparavant d'une garde de six cents Japonais, qui avaient disposé plus d'une fois de la couronne de Siam. Il envoya en 1684 des ambassadeurs en France pour y offrir l'alliance de son maître, des ports aux négocians français, et pour y demander des vaisseaux et des troupes.

La vanité fastueuse de Louis XIV tira un grand parti de cette ambassade. Les flatteurs de ce prince digne d'éloges, mais trop loué, lui persuadèrent que sa gloire, répandue dans le monde entier, lui attirait les hommages de l'Orient. Il ne se borna pas à jouir de ces vains honneurs; il voulut faire usage des dispositions du roi de Siam en faveur de la compagnie des Indes, et plus encore en faveur des missionnaires. Il fit partir une escadre sur laquelle il y avait plus de jésuites que de négocians; et dans le traité qui fut conclu entre

les deux rois, les ambassadeurs de France, dirigés par le jésuite Tachard, s'occupèrent beaucoup plus de religion que de commerce.

La compagnie avait cependant conçu les plus grandes espérances de l'établissement de Siam, et ces espérances étaient fondées.

Ce royaume, quoique coupé par une chaîne de montagnes qui va se réunir aux rochers de la Tartarie, est d'une fertilité prodigieuse dans la plus grande partie des terres cultivées. Il y en a même qui, sans les travaux du laboureur, sans le secours de la semence, prodiguent d'abondantes récoltes de riz. Moissonné comme il est venu, sans soin et sans attention, ce grain, abandonné pour ainsi dire à la nature, tombe et meurt dans le champ où il est né, pour se reproduire dans les eaux du fleuve qui traverse le royaume.

Peut-être n'y a-t-il point de contrée sur la terre où les fruits soient en aussi grande abondance, aussi variés, aussi sains que dans cette terre délicieuse. Elle en a qui lui sont particuliers; et ceux qui lui sont communs avec d'autres climats ont un parfum, une saveur qu'on ne leur trouve point ailleurs.

La terre, toujours chargée de ces trésors sans cesse renaissans, couvre encore sous une légère superficie des mines d'or, de cuivre, d'aiman, de fer, de plomb et de calin, cet étain si recherché dans toute l'Asie.

Le despotisme le plus affreux rend inutile tant

d'avantages. Un prince corrompu par sa puissance même, opprime du fond de son sérail par ses caprices, ou laisse opprimer par son indolence les peuples qui lui sont soumis. A Siam il n'y a que des esclaves, et point de sujets. Les hommes y sont divisés en trois classes. Ceux de la première composent la garde du monarque, cultivent ses terres, travaillent aux ateliers de son palais. La seconde est destinée aux travaux publics, à la défense de l'état. Les derniers servent les magistrats, les ministres, les premiers officiers du royaume. Jamais un Siamois n'est élevé à un emploi distingué qu'on ne lui donne un certain nombre de gens de corvée: ainsi les gages des grandes places sont bien payés à la cour de Siam, parce que ce n'est pas en argent, mais en hommes, qui ne coûtent rien au prince. Ces malheureux sont inscrits dès l'âge de seize ans dans des registres. A la première sommation, chacun doit se rendre au poste qui lui est assigné, sous peine d'être mis aux fers, ou condamné à la bastonnade.

Dans un pays où les hommes doivent six mois de leur travail au gouvernement sans être payés ni nourris, et travaillent les autres six mois pour gagner de quoi vivre toute l'année, dans un tel pays la tyrannie doit s'étendre des personnes aux terres; il n'y a point de propriété. Les fruits délicieux, qui sont la richesse des jardins du monarque et des grands, ne croissent pas impunément chez les particuliers. Si les soldats envoyés

pour la visite des vergers y trouvent quelque arbre dont les productions soient précieuses, ils ne manquent jamais de le marquer pour la table du despote ou de ses ministres. Le propriétaire en devient le gardien; et quand le temps de cueillir les fruits est arrivé, il en est responsable sous des peines ou des traitemens sévères.

C'est peu que les hommes y soient esclaves de l'homme, ils le sont même des bêtes. Le roi de Siam entretient un grand nombre d'éléphants. Ceux de son palais sont traités avec des honneurs et des soins extraordinaires. Les moins distingués ont quinze esclaves à leur service, continuellement occupés à leur couper de l'herbe, des bananes, des cannes à sucre. Ces animaux, qui ne sont d'aucune utilité réelle, flattent tellement l'orgueil du prince, qu'il mesure plutôt sa puissance sur leur nombre que sur celui de ses provinces. Sous prétexte de les bien nourrir, leurs conducteurs les font entrer dans les terres et dans les jardins pour les dévaster, à moins qu'on ne se redime de cette vexation par des présens continuels. Personne n'oserait fermer son champ aux éléphants du roi, dont plusieurs sont décorés de titres honorables, et élevés aux premières dignités de l'état.

Ces horreurs nous révoltent; mais avons-nous le droit de ne pas y ajouter foi, nous qui nous vantons de quelque philosophie et d'un gouvernement plus doux, et qui cependant vivons dans un empire où le malheureux habitant de la cam-

pagne est jeté dans les fers s'il ose faucher son pré ou traverser son champ pendant l'appariade ou la ponte des perdrix; où il est obligé de laisser ronger le bois de sa vigne par des lapins, et ravager sa moisson par des biches, des cerfs, des sangliers; et où la loi l'enverrait aux galères s'il avait eu la témérité de frapper du fouet ou du bâton un de ces animaux voraces?

Tant d'espèces de tyrannie font que les Siamois détestent leur patrie, quoiqu'ils la regardent comme le meilleur pays de la terre. La plupart se dérobent à l'oppression en fuyant dans les forêts, où ils mènent une vie sauvage, cent fois préférable à celle des sociétés corrompues par le despotisme. Cette désertion est devenue si considérable, que, depuis le port de Mergui jusqu'à Juthia, capitale de l'empire, on marche huit jours entiers sans trouver la moindre population dans des plaines immenses bien arrosées, dont le sol est excellent, et où l'on découvre les traces d'une ancienne culture. Ce beau pays est abandonné aux tigres.

On y voyait autrefois des hommes. Indépendamment des naturels du pays, il était couvert de colonies qu'y avaient successivement formées toutes les nations situées à l'est de l'Asie. Cet empressement tirait son origine du commerce immense qui s'y faisait. Tous les historiens attestent qu'au commencement du seizième siècle il arrivait tous les ans un très-grand nombre de vais-

seaux dans ses rades. La tyrannie, qui commença peu de temps après, anéantit successivement les mines, les manufactures, l'agriculture. Avec elles disparurent les négocians étrangers, les nationaux même. L'état tomba dans la confusion et dans la langueur, qui en est la suite. Les Français, à leur arrivée, le trouvèrent parvenu à ce point de dégradation. Il était en général pauvre, sans arts, soumis à un despote qui, voulant faire le commerce de ses états, ne pouvait que l'anéantir. Le peu d'ornemens et de marchandises de luxe qui se consumaient à la cour et chez les grands étaient tirés du Japon. Les Siamois avaient un respect extrême pour les Japonais, un goût exclusif pour leurs ouvrages.

xiii.
Avantages
que les
Français pou-
vaient tirer
de Siam. Fau-
tes qui les en
privèrent.

Il était difficile de faire changer cette opinion ; et il le fallait cependant, pour donner quelque débit aux productions de l'industrie française. Si quelque chose pouvait amener le changement, c'était la religion chrétienne, que les prêtres des missions étrangères avaient annoncée avec succès ; mais les jésuites, trop livrés à Phaulcon, qui devenait odieux, et abusant de leur faveur à la cour, se firent haïr, et cette haine retomba sur leur religion. Des églises furent bâties avant qu'il y eût des chrétiens. On fonda des maisons religieuses, et on révolta ainsi le peuple et les Talapoins. Ce sont des moines, les uns solitaires, les autres intrigans. Ils prêchent au peuple les dogmes et la morale de Sommonacodom. Ce législateur des

Siamois fut long-temps honoré comme un sage, et il a été honoré depuis comme un dieu, ou comme une émanation de la Divinité, un fils de Dieu. Il n'y a pas de merveille qu'ils n'en racontent. Il vivait avec un grain de riz par jour. Il arracha un de ses yeux pour le donner à un pauvre auquel il n'avait rien à donner. Une autre fois il donna sa femme. Il commandait aux astres, aux rivières, aux montagnes : mais il avait un frère qui le contrariait beaucoup dans ses projets de faire du bien aux hommes. Dieu le vengea, et crucifia lui-même ce malheureux frère. Cette fable avait indisposé les Siamois contre la religion d'un dieu crucifié ; et ils ne pouvaient révéler Jésus-Christ, parce qu'il était mort du même genre de supplice que le frère de Sommonacodom.

S'il n'était pas possible de porter des marchandises à Siam, on pouvait travailler à en inspirer peu à peu le goût, préparer un grand commerce dans le pays même, et se servir de celui qu'on trouvait en ce moment, pour ouvrir des liaisons avec tout l'Orient. La situation du royaume entre deux golfes où il occupe cent soixante lieues de côte sur l'un, et environ deux cents sur l'autre, aurait ouvert la navigation de toutes les mers de cette partie de l'univers. La forteresse de Bankok, bâtie à l'embouchure du Menan, qu'on avait remise aux Français, était un excellent entrepôt pour toutes les opérations qu'on aurait voulu faire à la Chine, aux Philippines, dans tout l'est de

l'Inde. Le port de Mergui, le principal de l'état, et l'un des meilleurs d'Asie, qu'on leur avait aussi cédé, leur donnait de grandes facilités pour la côte de Coromandel, surtout pour le Bengale. Il leur assurait une communication avantageuse avec les royaumes de Pégu, d'Ava, d'Aracan, de Lagos, pays plus barbare encore que Siam, mais où l'on trouve les plus beaux rubis de la terre, et de la poudre d'or. Tous ces états offrent, de même que Siam, l'arbre d'où découle cette gomme précieuse avec laquelle les Chinois et les Japonais composent leur vernis; et quiconque possédera le commerce de cette denrée en fera un très-lucratif à la Chine et au Japon.

Outre l'avantage de trouver de bons établissemens tout formés, qui ne coûtaient rien à la compagnie, et qui pouvaient mettre dans ses mains une grande partie du commerce de l'Orient, elle aurait pu tirer de Siam, pour l'Europe, de l'ivoire, du bois de teinture semblable à celui qu'on coupe à la baie de Campêche, beaucoup de casse, cette quantité de peaux de buffle et de daim qu'y allaient chercher autrefois les Hollandais. On aurait pu y cultiver le poivre, et peut-être d'autres épiceries qu'on n'y recueillait point parce qu'on en ignorait la culture, et que le malheureux habitant de Siam, indifférent à tout, ne réussissait à rien.

Les Français ne s'occupèrent point de ces objets. Les facteurs de la compagnie, les officiers,

les troupes, les jésuites, n'entendaient rien au commerce; ils ne songeaient qu'aux conversions et à se rendre les maîtres. Enfin, après avoir mal secouru Phaulcon au moment où il voulait exécuter ses desseins, ils furent entraînés dans sa chute; et les forteresses de Mergui et de Bankok, défendues par des garnisons françaises, furent reprises par le plus lâche de tous les peuples.

Pendant le peu de temps que les Français furent établis à Siam, la compagnie chercha à s'introduire au Tonquin. Elle se flattait de pouvoir négocier avec sûreté, avec utilité, chez une nation que les Chinois avaient pris soin d'instruire il y avait environ sept siècles. Le théisme y domine. C'est la religion de Confucius, dont les dogmes et les livres y sont révévés plus qu'à la Chine même. Mais il n'y a pas comme à la Chine le même accord entre les principes du gouvernement, la religion, les lois, l'opinion et les rites. Aussi, quoique le Tonquin ait le même législateur, il s'en faut bien qu'il ait les mêmes mœurs. Il n'a ni ce respect pour les parens, ni cet amour pour le prince, ni ces égards réciproques, ni ces vertus sociales qui règnent à la Chine. Il n'en a pas le bon ordre, la police, l'industrie, et l'activité.

Cette nation, livrée à une paresse excessive, à une volupté sans goût et sans délicatesse, vit dans une défiance continuelle de ses souverains et des étrangers, soit qu'il y ait dans son caractère un

xiv.
Vues des
Français sur
le Tonquin
et la Cochinchine. Description de ces deux contrées.